

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 9 juillet 2010
(convocation du 28 juin 2010)

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15	M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas	Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck	M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre	M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35	M. LOTHAIER Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine	M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles	M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
	Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

**MARCHES PUBLICS - Etude filière chimie - chimie verte - Appel d'offres ouvert -
Autorisation de lancement et de signature**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux souhaite étudier l'avenir de la filière chimie en général, la chimie verte en particulier ; cette filière concernant de près des pôles majeurs de la métropole bordelaise dont le port et la presqu'île d'Ambes.

Pour ce faire, une consultation dans le cadre d'un appel d'offres ouvert doit être lancée, afin de rechercher un prestataire expert en ce domaine

I – CONTEXTE DE L'ETUDE :

Premier secteur exportateur et importateur aquitain, la Chimie représente près de 10% des emplois industriels régionaux. A l'échelle de la métropole bordelaise, cette filière concerne de près les pôles majeurs de la métropole bordelaise dont le port et la presqu'île d'Ambes.

La métropole bordelaise avec près de 720 000 habitants reste dans une position périphérique du cœur de la dynamique européenne. Elle se positionne cependant comme la porte d'entrée de la péninsule ibérique grâce à un réseau routier, ferroviaire, aérien, portuaire accessible. La dynamique d'une activité portant sur la chimie, qui dépasse les frontières de la Communauté Urbaine de Bordeaux, est par ailleurs à mettre en parallèle avec les incertitudes pesant sur l'avenir du port.

La presqu'île d'Ambès, à cheval sur plusieurs communes (dont Bassens, Ambarès et Lagrave, Saint Louis de Monferrand, Carbon Blanc) présente des caractéristiques liées à une topographie particulière qui a conditionné la répartition de la population sur le territoire. Les zones habitées sont principalement concentrées sur le plateau (communes de Bassens et Carbon Blanc). La zone basse inondable se caractérise quant à elle par une forte présence d'unités industrielles génératrices d'emplois dans les domaines de la chimie et de l'énergie, mais également par des installations portuaires modernes, par des grandes infrastructures de déplacement comme l'A10, la N10, la rocade, les réseaux ferroviaires régionaux et nationaux.

Porte d'entrée du Grand Sud Ouest en hydrocarbures, ce territoire dispose de réserves foncières non négligeables.

Espace économique et environnemental à préserver à divers titres, il convient aujourd'hui de se pencher sur son devenir.

II – OBJECTIFS DE L'ETUDE :

La chimie verte se définit comme la chimie des nouvelles énergies, des nouveaux produits et matériaux issus de l'agriculture, ainsi que la réduction des impacts de la chimie liée au pétrole. Ce secteur est en plein essor, notamment encouragé par la raréfaction des ressources fossiles, et devient ainsi de plus en plus un axe prioritaire de la recherche et de l'industrie.

La filière chimie de la métropole bordelaise représente près de 70 établissements avec des grandes entreprises telles que MICHELIN (la seule unité européenne de fabrication de la matière première constitutive des pneus), la SNPE (pyrotechnie pour les secteurs de la défense et de l'automobile), SANOFI (pharmaceutique), SAIPOL (unité de fabrication de biodiesel). Le tissu économique est adossé à la recherche universitaire qui s'appuie notamment sur l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie et de Physique de Bordeaux, et l'Université de Bordeaux 1 qui sont nationalement reconnues pour leurs compétences sur les Matériaux. Des centres de recherches (ITERG sur les corps gras, Laboratoire du Futur de Rhodia) et des plates-formes de transferts de technologies (Chem'Innov et l'Institut du Pin pour la chimie des polymères) participent à la valorisation de la recherche.

La filière chimie fait partie des priorités du développement économique de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui s'appuie sur un des rares sites SEVESO du grand sud-ouest. La plate-forme industrialo-portuaire d'Ambès dispose en outre d'infrastructures logistiques performantes (Port Autonome de Bordeaux et ses 6 terminaux, embranchements ferrés multiples, accès autoroute A 10).

La Communauté Urbaine de Bordeaux engage une réflexion sur le développement de la chimie durable par la restructuration de ses sites existants. Elle apporte son appui lors de l'implantation (recherche et aménagement de fonciers), sur le soutien aux projets innovants et créateurs d'emplois durables, sur la mise en réseau avec les acteurs de la filière (entreprises, organisations professionnelles, recherche).

Les objectifs de cette étude seraient :

Phase 1 : d'analyser l'existant :

- de dresser les contours de la filière (analyse macro- économique, analyse des sous secteurs, acteurs en amont et aval...)
- de faire un état de l'art du secteur à la fois au niveau national et international (dernières avancées politiques, techniques, scientifiques, économiques...cf exemple de la Communauté urbaine de Dunkerque ou autres...)
- de dresser un état des lieux du secteur et des grands défis de la chimie à l'échelle d'un territoire élargi à l'aire urbaine, voire à la Gironde
- de quantifier et qualifier les entreprises concernées (poids et santé économique), d'analyser les différentes fonctions (formations, laboratoires privés et publics, transfert de technologies, entreprises, associations et fédérations professionnelles)
- d'identifier les contraintes et points de blocage, forces/ faiblesses.

Phase 2 : de déterminer les opportunités de développement de la filière

- d'identifier les contraintes extérieures, freins au développement, ainsi que les risques et opportunités de développement (perspectives de la filière)
- d'identifier les stratégies françaises et européennes différenciantes
- déterminer les attentes des acteurs incontournables territoriaux
- de réaliser un focus sur la chimie du végétal (chimie bleue, chimie verte)
- d'analyser l'impact de la pression sociétale et réglementaire (REACH)
- d'analyser l'angle chimie et respect de l'environnement, symbiose industrielle
- identifier des perspectives de développement

Phase 3 : de proposer une stratégie de développement et un plan d'actions pour l'agglomération bordelaise:

- les grands enjeux à venir et les opportunités pour la métropole Bordelaise
- proposition de stratégies et d'actions opérationnelles pour renforcer la position de la métropole dans ce domaine (actions sur la création et le développement des entreprises ; marketing, communication, prospection ; formation, recherche et transfert de technologie ; actions collectives d'animation et de structuration de réseau....)
- comment s'appuyer sur la formation (Universités et Grandes Ecoles) et la recherche pour dynamiser la filière ?
- quelles synergies avec le bassin de Lacq ?

III – MISSIONS DU PRESTATAIRE :

Les missions du prestataire porteront à la fois sur l'élaboration d'un document complet comprenant des éléments qualitatifs et quantitatifs pour mieux identifier et cartographier les éléments clés de la filière (emplois, entreprises, acteurs, métiers...), ainsi qu'une analyse comparative. Une dernière partie devra proposer une vision stratégique métropolitaine (vision prospective : formation, recherche...). Elle devra également dégager des évolutions constatées antérieures.

L'opération est estimée au maximum à 80 000 € HT, soit 95 680 € TTC. L'avis de publicité sera lancé au niveau européen (JOUE).

La dépense est prévue au budget principal de l'exercice 2011.

Le délai d'exécution des missions qui seront confiées au prestataire est fixé à 6 mois à compter de la notification du marché ; le début d'exécution des prestations étant envisagé à la mi-janvier,

Ainsi pour disposer des prestations d'un prestataire expert en ce domaine, il vous est aujourd'hui demandé de bien vouloir :

- approuver le projet de dossier de consultation consultable à l'immeuble le Guyenne, Direction Centrale des Achats et Marchés, 6^{ème} étage,
- autoriser Monsieur le Président à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert pour la dévolution d'un marché de prestations intellectuelles.
- autoriser Monsieur le Président à signer le marché à intervenir à l'issue de la procédure de passation.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales

- **VU** le Code des Marchés Publics,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT :

- l'intérêt pour la Communauté Urbaine de Bordeaux de faire réaliser une étude sur la filière chimie, chimie verte, afin de faire réaliser un état des lieux de l'existant, de déterminer les opportunités de développement de la filière et d'avoir une stratégie de développement pour la métropole ainsi qu'un plan d'actions,

- la nécessité de s'adjoindre l'expertise d'un cabinet externe expert en ce domaine.

DECIDE :

Article 1 : les documents de la consultation mis à la disposition des élus communautaires en application des articles L 2121-12 et L 2121-13 du CGCT sont approuvés,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics,

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer le marché à intervenir avec le prestataire qui aura émis l'offre économiquement la plus avantageuse,

Article 4 : Monsieur le Président est autorisé à procéder, en cas d'insuccès, à la recherche de prestataires, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation éventuellement adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par la voie d'un marché négocié,

Article 5 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Article 6 : la dépense du marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal de l'exercice 2011, chapitre 011, article 617, fonction 048, CRB D500

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour expédition conforme,
Pour le Président, par délégation de
signature
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 AOÛT 2010

PUBLIÉ LE : 3 AOÛT 2010

